

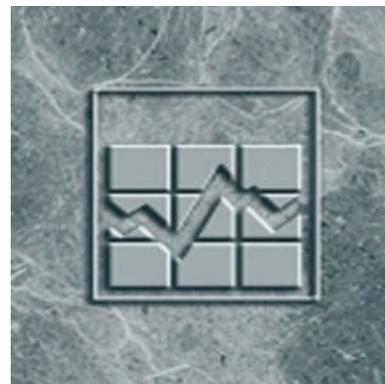
Document de recherche

Série de documents de recherche de l'Étude longitudinale et internationale sur les adultes

Les résultats de l'Enquête pilote par panel auprès des ménages canadiens

par Andrew Heisz¹

Division de la statistique du revenu
5^{ème} étage, Édifice Jean Talon, 170 promenade Tunney's Pasture,
Ottawa, Canada, K1A 0T6 1-613-951-7355



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-648-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

1. Andrew Heisz, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, 5^{ième} étage, Édifice Jean Talon, 170 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Canada, K1A 0T6, andrew.heisz@statcan.gc.ca

Statistique Canada

Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche de l'Étude longitudinale et internationale sur les adultes

Les résultats de l'Enquête pilote par panel auprès des ménages canadiens

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2011

N° 89-648-X au catalogue, n° 001

ISSN 1707-2867

ISBN 978-1-100-97753-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Résumé

En janvier 2006, une conférence sur les enquêtes longitudinales organisée par Statistique Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Instituts de recherche en santé du Canada concluait que le Canada n'a pas d'enquête longitudinale permettant de recueillir des données sur des sujets multiples, comme la famille, le capital humain, le revenu, le travail et la santé et de suivre les répondants pendant une longue période. Après cette conférence, Statistique Canada a reçu des fonds de l'Initiative visant à combler les lacunes statistiques pour la recherche sur les politiques, à l'appui d'une nouvelle Enquête par panel auprès des ménages canadiens sur une base pilote (pilote de l'EPMC). Des consultations relatives à la conception et au contenu se sont tenues avec des universitaires et des spécialistes de l'élaboration de politiques, en 2007 et 2008, et l'enquête pilote a été menée à l'automne 2008. Les objectifs de l'enquête pilote étaient les suivants : 1) mettre à l'essai un questionnaire et mesurer la qualité des données recueillies; 2) évaluer plusieurs caractéristiques du plan de sondage; et 3) évaluer la réaction à l'enquête des répondants et des intervieweurs sur le terrain. L'enquête pilote a obtenu un taux de réponse de 76 %, et la durée moyenne des interviews auprès des ménages a été de 68 minutes. Plusieurs innovations dans les caractéristiques du plan de sondage ont été évaluées et se sont révélées viables. La réaction des répondants et des intervieweurs à l'enquête a été généralement positive. La présente communication fait état de cela et d'autres résultats du pilote de l'EPMC.

Table des matières

1. Introduction	6
2. Élaboration de l'enquête pilote.....	6
2.1 Contexte.....	6
2.2 Gouvernance et élaboration du contenu	7
2.3 Conception de l'enquête	8
2.4 Contenu de l'enquête pilote	8
3. Résultats de l'enquête pilote.....	9
3.1 Objectifs de l'enquête pilote	9
3.2 Taux de réponse	10
3.3 Bases de sondage	11
3.4 Difficulté à mener des interviews complètes dans les ménages de grande taille	12
3.5 Interview téléphonique	12
3.6 Durée de l'interview et des questions	13
3.7 Réactions à l'enquête.....	14
4. Conclusion	15
Bibliographie	15

Tableaux

Tableau 3.2-1 Taux de réponse à l'EPMC pilote	10
Tableau 3.3-1 Résultats de la comparaison de la base aréolaire et de la base de renouvellement de l'EPA.....	11
Tableau 3.4-1 Résultats de la comparaison de la base aréolaire et de la base de renouvellement de l'EPA.....	12
Tableau 3.5-1 Comparaison des tentatives d'interview sur place et par téléphone.....	13
Figure 3.6-1 Durée de l'interview selon le nombre de répondants	14

1. Introduction

À l'automne 2008, Statistique Canada, de concert avec Ressources humaines et Développement des Compétences Canada (RHDC) et la communauté des chercheurs universitaires canadiens, a tenu une Enquête par panel auprès des ménages canadiens sur une base pilote (pilote de l'EPMC). La présente communication décrit le contexte du projet, les étapes suivies pour l'élaboration de l'enquête pilote, les résultats méthodologiques et la réaction à l'enquête pilote des répondants et des intervieweurs sur le terrain. Une étude distincte permettra d'évaluer le questionnaire et la qualité des données recueillies dans l'enquête pilote.

2. Élaboration de l'enquête pilote

2.1 Contexte

En janvier 2006, Statistique Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Instituts de recherche en santé du Canada ont tenu une conférence intitulée « Enquêtes longitudinales sociales et de santé dans une perspective internationale² ». L'objectif de cette conférence était de se pencher sur les enquêtes longitudinales sociales et sur la santé tenues au Canada et ailleurs. À ce moment-là, le programme d'enquêtes longitudinales sociales et sur la santé de Statistique Canada avait près de 15 ans, et la conférence a fourni l'occasion d'évaluer les succès et les lacunes du portefeuille d'enquêtes longitudinales de Statistique Canada. Toutes les enquêtes longitudinales de Statistique Canada ont été passées en revue et ont été comparées aux enquêtes longitudinales d'autres pays.

La conférence a notamment permis de déceler des lacunes importantes dans les données au Canada : le Canada n'a pas d'« enquête par panel générale auprès des ménages ». Une enquête par panel générale auprès des ménages est une enquête longitudinale auprès des ménages portant sur plusieurs sujets, qui est menée auprès d'un échantillon représentatif de la population. Le Canada mène des enquêtes longitudinales qui portent sur des sujets particuliers, comme l'Enquête nationale sur la santé de la population et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Il mène aussi des enquêtes longitudinales qui mettent l'accent sur des sous-populations particulières, comme l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, l'Enquête auprès des jeunes en transition et l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada. Ces enquêtes sont utiles, étant donné qu'elles permettent une recherche approfondie sur une sous-population ou un sujet particulier. Toutefois, une enquête par panel générale auprès des ménages permettrait de pousser la recherche au-delà des domaines spécialisés traditionnels, et offrirait aux chercheurs la possibilité de voir comment les événements dans un domaine peuvent en affecter d'autres, parfois plus tard dans la vie. Elle permettrait en outre aux chercheurs d'examiner comment la vie évolue dans les contextes sociaux en général, le plus immédiat étant celui de la famille, mais aussi dans des contextes sociaux plus vastes, comme les amis, les voisins et les services publics. La conception de telles enquêtes nécessite d'interviewer tous les membres du ménage, ce qui permet une analyse de la dynamique de la famille et de ses interactions avec d'autres domaines, qui ne serait pas possible pour d'autres enquêtes.

Un certain nombre d'autres recommandations ont découlé de la conférence « Enquêtes longitudinales sociales et de santé dans une perspective internationale » et ont trait à la conception d'une nouvelle enquête par panel auprès des ménages.

2. La plupart des communications présentées à cette conférence sont disponibles à l'adresse suivante : www.ciqss.umontreal.ca/Longit/index.html.

- L'enquête devrait mettre l'accent sur quatre domaines principaux : 1) travail et revenu, 2) famille, 3) développement du capital humain, et 4) santé.
- Elle devrait permettre d'élargir le nombre de sujets pouvant être abordés pendant la durée de vie d'un panel, grâce à l'utilisation de modules dont le contenu ne serait pas recueilli à chaque année.
- Elle devrait comporter une durée de panel indéfinie.
- Elle ne devrait pas être utilisée pour la production d'estimations transversales du revenu.
- Elle devrait faire participer des chercheurs universitaires et des spécialistes de l'élaboration de politiques et maintenir leur engagement comme partenaires pour la gouvernance permanente de l'enquête.
- Elle devrait être souple et pouvoir s'adapter aux besoins émergents en matière de recherche et de politiques.
- Elle devrait être comparable du point de vue de la conception et du contenu aux enquêtes par panel générales auprès des ménages au niveau international, comme l'enquête par panel socioéconomique de l'Allemagne (GSOEP), la British Household Panel Survey (BHPS) et l'enquête Household Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA).
- Elle devrait être facile à utiliser et mettre l'accent sur l'importance de réduire le délai de traitement, de simplifier la pondération et la méthodologie et de réduire le délai d'apprentissage nécessaire pour comprendre les ensembles de données³.

À la suite de la conférence de Montréal, l'Initiative visant à combler les lacunes statistiques pour la recherche sur les politiques a fourni trois années de financement pour le pilote de l'EPMC.

2.2 Gouvernance et élaboration du contenu

Le projet du pilote de l'EPMC a été élaboré au moyen d'un système de gouvernance tripartite constitué de représentants de Statistique Canada, RHDC et de la communauté des universitaires. Un comité directeur comprenant deux directeurs généraux de Statistique Canada, un directeur général de RHDC et deux chercheurs a dirigé le projet. L'enquête a été gérée par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

L'élaboration du contenu a été effectuée de février 2007 jusqu'à la fin de mars 2008. Elle a été dirigée par quatre groupes d'universitaires spécialistes, chacun étant responsable d'un des quatre grands domaines spécialisés mentionnés précédemment. Ces quatre groupes de spécialistes, constitués d'environ 20 chercheurs canadiens, ont fourni des conseils sur les besoins et les priorités en matière de contenu et ont discuté des utilisations possibles de la nouvelle enquête pour les fins de la recherche. Chacun des quatre groupes de spécialistes a préparé un rapport indiquant quelles données devraient être recueillies pour chaque domaine, et donnant certaines indications sur les éléments qui pourraient être collectés sur une base non-annuelle, par opposition au contenu qui serait repris à chaque année. Ces rapports ont été élaborés sur plusieurs mois, pendant lesquels un certain nombre de réunions se sont tenues pour échanger des idées préliminaires. Une ébauche de l'enquête pilote a alors été produite.

Les experts en recherche sur les politiques des ministères fédéraux ont été consultés et ont commenté l'ébauche de l'enquête. Des chercheurs de RHDC, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Banque du Canada ont été consultés sur les besoins en matière de données, ce qui a donné lieu à de nombreux changements à l'ébauche de l'enquête. Une mise à l'essai qualitative du questionnaire, sous forme d'interviews individuelles, a été menée de janvier jusqu'à la fin de mars 2008.

3. Voir Picot, Berthelot et Webber (2006) pour plus de détails.

Le développement de l'application et le traitement des données ont été effectués à la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada. Comme pour toutes les enquêtes sociales de Statistique Canada, la méthodologie relevait de la Division des méthodes d'enquêtes auprès des ménages, tandis que la collecte a été assurée par la Division de la planification et de la gestion de la collecte.

2.3 Conception de l'enquête

L'EPMC pilote a été menée entre le 15 octobre et le 31 décembre 2008. Aux fins des travaux sur le terrain, l'enquête pilote a été appelée l'enquête Vivre au Canada – version pilote. Le plan de sondage a suivi le modèle établi par les enquêtes HILDA, GSOEP et BHPS pour les enquêtes par panel générales auprès des ménages. En résumé :

Population cible : la population cible était constituée de tous les Canadiens vivant dans des ménages, à l'exception des populations vivant en établissement institutionnel et dans les réserves. Les ménages ont été échantillonnés (la base de sondage et l'approche d'échantillonnage sont abordées ci-après), et tous les membres des ménages sont devenus des membres permanents de l'échantillon, peu importe leur âge.

Répondants visés : l'enquête visait à interviewer tous les membres de 15 ans et plus des ménages échantillonnés.

Mode : la collecte a pris la forme d'interviews sur place assistées par ordinateur (IPAO), sans personne interposée, même si on a donné aux intervieweurs l'option de tenir des interviews par téléphone au moyen de l'application d'IPAO, si une rencontre en personne n'était pas possible.

Taille de l'échantillonnage et base de sondage : l'échantillon était constitué de 1 200 logements sélectionnés à partir de la base de renouvellement de l'Enquête sur la population active (EPA), et de 1 400 logements sélectionnés à partir de la base aréolaire de l'EPA. Des échantillons de tailles à peu près égales ont été tirés pour chacune des quatre provinces – Ontario, Québec, Saskatchewan et Nouveau-Brunswick. Pour réduire les coûts de la collecte, l'enquête pilote comportait une petite taille d'échantillon et a utilisé un plan de sondage comprenant un nombre de grappes important. L'enquête pilote ne devait par conséquent pas produire d'estimations de la population.

Règles de suivi : les règles de suivi pour l'enquête n'ont pas été établies de façon rigide, le but étant de tenir une enquête pilote d'une vague seulement. Toutefois, elles devaient être similaires à celles utilisées dans les enquêtes HILDA, BHPS ou GSOEP. Dans ces enquêtes, tous les membres permanents de l'échantillon sont suivis indéfiniment, les cohabitants des membres permanents de l'échantillon sont aussi interviewés, et les enfants des membres permanents de l'échantillon deviennent eux-mêmes des membres permanents de l'échantillon.

2.4 Contenu de l'enquête pilote

L'enquête pilote a consisté à élaborer le questionnaire de la vague 1, celui-ci visant à recueillir des données de base pour l'élaboration des vagues subséquentes de l'enquête. Par conséquent, l'enquête pilote comprenait certaines questions de nature rétrospective, par exemple, des questions conçues pour broser un portrait de base du capital humain, du travail, de la santé et du bien-être.

L'enquête a été structurée en fonction d'un certain nombre de composantes.

- La composante entrée a permis de dresser une liste de tous les membres des ménages et de recueillir des données démographiques de base au sujet de chacun. Cette composante a été administrée à la personne identifiée comme connaissant le mieux les membres du ménage (« personne la mieux renseignée » ou PMR).
- Une composante ménage comportait un ensemble des questions concernant le ménage ou ses membres, auxquelles on pouvait raisonnablement s'attendre à ce que la PMR réponde au nom des membres du ménage.
- Une composante membre, qui a été administrée à chacun des membres du ménage de 15 ans et plus. Les membres des ménages de 0 à 14 ans n'ont pas été interviewés.

La composante ménage comportait des questions sur le logement, le recours à des services de garde, les dépenses mensuelles pour des articles clés et le revenu mensuel total du ménage. Elle comprenait aussi des questions sur la sécurité alimentaire, financière et du logement, ainsi que la privation matérielle.

La composante membre comprenait des questions rétrospectives sur les mariages et les unions de fait, les antécédents parentaux et les intentions de fécondité, les antécédents scolaires et les périodes sans emploi. Elle comprenait en outre des questions sur l'activité actuelle sur le marché du travail, les caractéristiques des emplois courants, ainsi que de nouvelles questions destinées aux travailleurs autonomes et des questions sur les compétences utilisées au travail et sur les attentes en matière d'emploi. D'autres questions portaient sur les activités principales des répondants qui ne travaillaient pas. Quatre modules ont servi à recueillir des données sur la transition du travail à la retraite : deux ont été utilisés dans l'enquête pilote, avec comme objectif d'utiliser les deux autres pour la deuxième vague de l'enquête. Ces questions ont été posées aux répondants de 45 ans et plus. Enfin, la composante membre comprenait des questions sur les caractéristiques démographiques et la satisfaction à l'égard de la vie.

3. Résultats de l'enquête pilote

3.1 Objectifs de l'enquête pilote

Les objectifs du pilote de l'EPMC étaient : 1) de mettre à l'essai un questionnaire et de mesurer la qualité des données recueillies; 2) d'évaluer plusieurs plans de sondage; et 3) d'évaluer les réactions à l'enquête des répondants et des intervieweurs sur le terrain. Comme il est noté précédemment, un document décrivant le questionnaire et la qualité des données doit paraître sous peu. Du point de vue des caractéristiques du plan de sondage, les objectifs particuliers étaient les suivants :

1. Établir un taux de réponse.
2. Recueillir des données pour choisir la meilleure base de sondage pour l'enquête.
3. Examiner la difficulté des interviews dans les ménages de plus grande taille.
4. Examiner le recours aux interviews téléphoniques.
5. Obtenir des données sur la longueur du questionnaire et des questions.

Dans la présente section, nous évaluons les caractéristiques du plan de sondage et nous rendons compte des réactions à l'enquête.

3.2 Taux de réponse

Il est important d'obtenir un taux de réponse élevé pour n'importe quelle enquête, mais peut-être plus encore dans le cas d'une enquête longitudinale, un faible taux de réponse à la première vague pouvant jeter des doutes sur la représentativité de l'enquête pour l'ensemble de la vie du panel. Par ailleurs, les réponses à la vague 1 de l'enquête permettent l'élaboration de données auxiliaires, afin de procéder à des ajustements en fonction de l'attrition pour les vagues subséquentes, ce qui pourrait prolonger la durée de vie du panel.

Le Canada, comme d'autres pays dans le monde, a assisté à une diminution du nombre de personnes disposées à répondre à la première vague des enquêtes longitudinales. Par exemple, dans le cadre de l'EDTR, une enquête par panel par ITAO dans laquelle une nouvelle première vague a été lancée tous les trois ans depuis 1993, le taux de réponse à la vague 1 est passé de plus de 90 % pour les premiers panels, à 75 % environ à la fin des années 2000.

Le tableau 3.2-1 montre le taux de réponse au pilote de l'EPMC. Pour les vagues suivantes de l'enquête, on aurait visé un taux de réponse individuel, mais pour la première vague, dans laquelle la composition de l'échantillon était inconnue parce que la base d'échantillonnage se situait au niveau du ménage, le taux de réponse cible devait être établi au niveau du ménage. Le taux de réponse cible pour le pilote de l'EPMC était d'obtenir une interview partielle pour 80 % des ménages (une interview partielle est une interview complétée par certains membres admissibles du ménage, mais pas tous). Ce taux de réponse cible a été établi en fonction des taux de réponse récents d'autres enquêtes par IPAO de Statistique Canada. Au total, 2 356 adresses ont été émises, ce qui a fourni 2 122 ménages admissibles à l'interview. Le taux de réponse (complet et partiel) a été de 76 %, ce qui est légèrement inférieur à l'objectif. Globalement, 5 453 personnes ont été dénombrées, et 3 205 étaient admissibles à l'interview. Au total, 91 % des personnes admissibles à l'interview ont été interviewées.

Tableau 3.2-1 Taux de réponse au pilote de l'EPMC

Vague 1	Nombre	%
Résultats des ménages		
Adresses émises	2 356	...
Hors du champ de l'enquête	237	...
Multiplés (ajouts à l'échantillon)	3	...
Ménages admissibles	2 122	100%
Refus et absence de contact	501	24%
Couverture complète et partielle des ménages	1 621	76%
Couverture complète des ménages	1 405	66%
Résultats individuels		
Personnes dénombrées	5 453	...
Enfants non admissibles (moins de 15 ans)	2 248	...
Adultes dénombrés	3 205	100%
Refus, absence de contact et interviews partielles	298	9%

Source: Enquête par panel auprès des ménages canadiens - pilote (EPMC), 2007

L'une des façons d'évaluer le succès de ce taux de réponse serait d'examiner les taux de réponse à la vague 1 d'autres enquêtes par panel auprès des ménages qui ont obtenu du succès, afin de déterminer si le pilote de l'EPMC répondait aux normes établies par les enquêtes internationales. Les résultats publiés pour la vague 1 de la BHPS en 1991 (Lynn, 2006)) et la vague 1 d'HILDA en 2001 (Watson et Wooden, 2002) montrent que la BHPS de 1991 a obtenu un taux de réponse partielle et complète de 74 %, tandis que l'HILDA de 2001 a obtenu un taux de réponse partielle et complète de 66 %, ce qui montre que le taux de réponse de 76 % au pilote de l'EPMC était suffisant pour que cette enquête

obtienne le même niveau de succès que les enquêtes internationales. Parmi les domaines possibles d'amélioration du pilote de l'EPMC figurait la part d'interviews complètes, qui se situait à 95 % dans la BHPS, mais à seulement 91 % dans le pilote de l'EPMC.

3.3 Bases de sondage

Comme il a été noté précédemment, le pilote de l'EPMC a utilisé deux bases de sondage pour tirer son échantillon, soit la base de sondage de renouvellement de l'EPA et la base aréolaire de l'EPA. Cette approche visait à évaluer quelle base de sondage produirait un taux de réponse plus élevé. La base de sondage de renouvellement comprenait les logements utilisés précédemment dans l'EPA de septembre 2007. Dans la plupart des cas, les répondants de ces logements avaient passé jusqu'à six mois dans l'EPA, ce qui peut avoir eu des effets négatifs sur la réponse. Toutefois, l'avantage d'utiliser la base de sondage de renouvellement est qu'elle contient une somme importante de données auxiliaires sur les répondants, qui peuvent servir à améliorer l'ajustement pour la non-réponse à la vague 1. À l'opposé, les répondants des logements de la base aréolaire n'ont jamais eu d'expérience avec l'une ou l'autre des enquêtes de Statistique Canada (mis à part le recensement), mais les données auxiliaires disponibles dans cette base de sondage sont également beaucoup plus limitées. Il convient de souligner qu'aucun dépistage des anciens répondants de l'EPA sélectionnés dans la base de sondage de renouvellement n'a été effectué dans l'enquête pilote; on a plutôt mené des interviews avec les occupants actuels des logements. Idéalement, nous aurions dû comparer les taux de réponse des deux bases de sondage après avoir tenté de dépister les membres de l'échantillon de renouvellement qui étaient déménagés au cours de l'année suivant l'EPA de septembre 2007.

Tableau 3.3-1 Résultats de la comparaison de la base aréolaire et de la base de renouvellement de l'EPA

	Base aréolaire		Base de renouvellement	
	Nombre	%	Nombre	%
Ménages compris dans le champ de l'enquête	1 180	...	942	...
Non-réponse totale	265	22	236	25
Absence de contact	18	2	18	2
Refus	174	15	167	18
Limitations mentales/physiques	9	1	6	1
Obstacle linguistique	9	1	4	0
Autre	55	5	41	4

Source: Enquête par panel auprès des ménages canadiens - pilote (EPMC), 2007

Les résultats des deux bases de sondage figurent dans le tableau 3.3-1. On peut voir que le taux de refus de la base aréolaire (15 %) a été plus faible que celui de la base de renouvellement (18 %), bien que la différence ne soit pas très prononcée. De plus, l'absence de contact pour la base de renouvellement (2 %) aurait probablement été plus élevée si on avait procédé au dépistage. Toutefois, le taux de réponse légèrement plus élevé de la base aréolaire se fait au détriment de la perte de données auxiliaires fortes utiles, lesquelles seraient disponibles dans la base de renouvellement. Par conséquent, il est difficile de déterminer avec précision laquelle de la base aréolaire ou de la base de renouvellement aurait été la plus appropriée pour l'enquête. Néanmoins, les résultats de cet essai donnent à penser que l'effet du fardeau de réponse antérieur de l'EPA sur le taux de réponse serait minime si l'on choisissait d'utiliser la base de renouvellement.

3.4 Difficulté à mener des interviews complètes dans les ménages de grande taille

L'une des considérations importantes vis-à-vis du succès de l'enquête étaient le fardeau de réponse que le plan de sondage imposait aux ménages de grande taille, et la difficulté correspondante d'interviewer chaque répondant dans ces ménages. Le tableau 3.4-1 comprend des statistiques sur les taux d'achèvement pour les ménages de diverses tailles. Tout d'abord, les ménages de grande taille étaient assez rares. Seulement 16,3 % des ménages ont nécessité trois interviews ou plus, tandis que 4,2 % en ont nécessité quatre ou plus. Toutefois, il a été plus difficile de mener des interviews complètes dans les ménages de grande taille. Au total, on a mené des interviews complètes dans 99 % des ménages comptant un répondant, comparativement à 85 % pour les ménages à deux répondants, 66 % pour les ménages à trois répondants, 76 % pour les ménages à quatre répondants, et 56 % pour les ménages à cinq répondants

La plupart (52 %) des répondants vivaient dans des ménages comptant deux répondants ciblés. En moyenne, il a fallu 4,6 tentatives pour interviewer les deux répondants du ménage. Il est intéressant de constater que le nombre moyen de contacts requis pour mener une interview complète d'un ménage comptant deux répondants n'était pas plus élevé que pour un ménage à un répondant, le nombre moyen de contacts se situant à 4,5 pour un ménage à un répondant. Toutefois, davantage de contacts et, par conséquent, un plus grand effort des intervieweurs ont été requis pour les ménages comptant trois répondants ou plus.

Tableau 3.4-1 Résultats de la comparaison de la base aréolaire et de la base de renouvellement de l'EPA

Taille du ménage	1	2	3	4	5
% des ménages	31,2	52,2	12,1	3,3	0,9
% d'interviews complètes	98,8	85,3	66,2	76,1	56,0
Nombre de tentatives en vue d'une interview complète	4,5	4,6	6,4	6,9	7,3

Source: Enquête par panel auprès des ménages canadiens - pilote (EPMC), 2007

3.5 Interview téléphonique

Comme il a été noté précédemment, le pilote de l'EPMC a pris la forme d'interviews par IPAO. On a demandé aux intervieweurs de faire de leur premier contact avec le ménage un contact personnel et, dans la mesure du possible, d'interviewer chaque répondant en personne. Toutefois, les intervieweurs avaient la liberté de mener des interviews par téléphone avec les répondants difficiles à joindre. On a procédé ainsi afin de réduire le fardeau de réponse pour les ménages de grande taille, d'augmenter la proportion des ménages ayant mené une entrevue complète et de réduire les coûts de la collecte. Par ailleurs, les cas soumis aux intervieweurs principaux étaient plus susceptibles d'avoir fait l'objet d'interviews téléphoniques.

Le tableau 3.5-1 montre le nombre de tentatives, le nombre de contacts et le nombre de cas complets pour les deux méthodes de collecte. Une tentative est un effort en vue de contacter un ménage, un contact est une tentative qui a permis de joindre un membre du ménage, et un cas complet est un contact qui a permis de finaliser le cas, ce qui signifie que les intervieweurs n'ont pas eu à contacter le ménage à nouveau.

Tableau 3.5-1 Comparaison des tentatives d'interview sur place et par téléphone

	Méthode de collecte	
	Sur place	Par téléphone
Nombre de tentatives	9 266	5 069
Nombre de contacts	4 715	3 015
Nombre de cas complets	1 164	442

Source: Enquête par panel auprès des ménages canadiens - pilote (EPMC), 2007

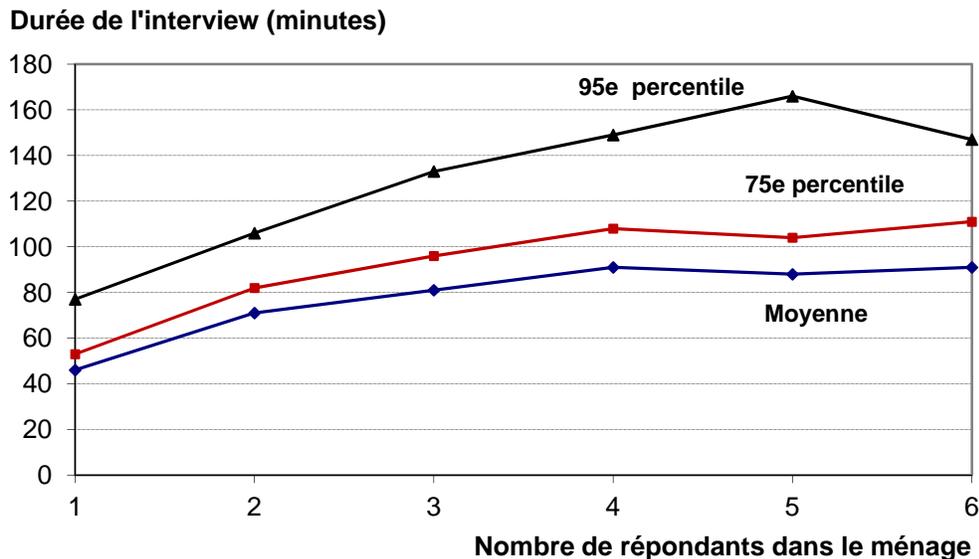
Au total, 35 % des tentatives, 39 % des contacts et 27 % des cas complets ont découlé d'interviews téléphoniques, ce qui représente des taux relativement élevés pour une enquête menée au moyen d'interviews sur place. Ces taux sont plus faibles, mais demeurent élevés même lorsque nous excluons du calcul les tentatives des intervieweurs principaux (qui sont habituellement effectuées par téléphone). Cela souligne l'importance de la collecte téléphonique pour obtenir le taux de réponse décrit précédemment. Il se peut que les interviews téléphoniques doivent être intégrées davantage dans le plan de sondage, grâce à l'élaboration d'une procédure plus formelle pour l'utilisation du téléphone, ou encore au recours aux instruments d'ITAO (outre l'IPAO) et aux centres d'appel d'ITAO.

3.6 Durée de l'interview et des questions

La durée prévue de l'interview a probablement été l'élément le plus examiné pendant la conception du pilote de l'EPMC, étant donné les préoccupations selon lesquelles le fait d'interviewer tous les membres du ménage de 15 ans et plus ferait en sorte que l'on passerait trop de temps dans certains ménages. Même si la possibilité de limiter le nombre d'interviews à quatre par ménage a été étudiée, il a plutôt été décidé de limiter la longueur des interviews, grâce à une épuration soigneuse du questionnaire. À cette fin, on a utilisé les données de vérification à rebours d'autres enquêtes concernant la durée d'interview par question, et on a eu recours à des discussions avec des experts de la collecte et des experts spécialisés dans d'autres domaines. Lorsque les données de vérification à rebours n'étaient pas disponibles, on procédait à des évaluations ponctuelles, par exemple, en minutant les questions dans des situations d'interview simulée.

À la fin, la durée moyenne des interviews était de 12,6 minutes pour la composante ménage et de 24,8 minutes pour la composante membre. Ces durées d'interview étaient assez près de ce que l'on avait prévu avant la collecte. Si l'on tient compte uniquement des ménages dont tous les répondants ciblés ont été interviewés, la durée moyenne de l'interview a été de 68 minutes (y compris l'entrée et la sortie). La figure 3.6-1 montre les durées d'interview selon le nombre de répondants ciblés (pour les cas complets seulement) et montre que la durée moyenne d'interview a été de 46 minutes dans un ménage à un répondant, de 71 minutes dans un ménage à deux répondants, de 81 minutes dans un ménage à trois répondants, et de 91 minutes ou moins dans les ménages à quatre, cinq ou six répondants. Même si les interviews de 91 minutes étaient considérées longues, dans le contexte du pilote de l'EPMC, où la durée de l'interview est répartie entre les membres du ménage, on les a jugées acceptables. Toutefois, la figure 3.6-1 révèle aussi que, dans certains ménages, la durée des interviews a été beaucoup plus longue que la moyenne. Par exemple, 5 % des ménages à quatre répondants ont nécessité plus de 149 minutes d'interview, ce qui montre que les mesures visant à réduire la durée des interviews inhabituellement longues sont justifiées.

Figure 3.6-1 Durée de l'interview selon le nombre de répondants



Source: Enquête par panel auprès des ménages canadiens - pilote (EPMC), 2007

3.7 Réactions à l'enquête

Au total, quatre gestionnaires de programme, dix intervieweurs principaux et 109 intervieweurs réguliers ont participé à la collecte des données de l'EPMC pilote, et la formation des intervieweurs sur le terrain a fourni de nombreuses occasions aux personnes chargées de l'élaboration de l'enquête d'obtenir des réactions informelles à l'égard de celle-ci. En outre, des conférences téléphoniques hebdomadaires se sont tenues avec les gestionnaires de programme pendant la période de travail sur le terrain, afin de les informer des progrès réalisés, ainsi que de soulever des questions ou des préoccupations. Enfin, un questionnaire de compte rendu a été distribué aux intervieweurs après la collecte, afin d'obtenir leur rétroaction directe au sujet de l'enquête.

En général, on a déterminé que les intervieweurs étaient très réceptifs à l'enquête. Selon les résultats du questionnaire de compte rendu, les répondants étaient aussi réceptifs : 95 % des intervieweurs ont indiqué que les répondants avaient une attitude positive ou neutre à l'égard de l'enquête. Un nombre important d'intervieweurs (80 %) étaient d'avis que les répondants comprenaient clairement l'objectif de l'enquête, et 75 % des intervieweurs croyaient que la tenue d'interviews sur place ne causait pas de problème. Plusieurs intervieweurs ont déclaré que l'utilisation des interviews téléphoniques leur permettait de surmonter les problèmes de planification de la charge de travail.

Néanmoins, les intervieweurs ont fait état d'un certain nombre de préoccupations en ce qui a trait au plan de sondage. Parmi les préoccupations majeures, presque la moitié des intervieweurs croyaient que l'interview était trop longue, et 61 % étaient d'avis que les répondants multiples ou les visites multiples entraînaient des problèmes pendant la collecte. La planification des interviews et les visites répétées aux ménages de grande taille sont deux aspects qui ont présenté des difficultés.

4. Conclusion

On continue d'évaluer les résultats du pilote de l'EPMC. De façon plus particulière, l'attention de l'équipe d'enquête à Statistique Canada et des chercheurs se concentre maintenant sur l'évaluation du contenu du pilote de l'EPMC, qui figurera dans un rapport distinct.

Le pilote de l'EPMC a permis de démontrer la faisabilité d'une enquête par panel générale auprès des ménages au Canada, d'établir le taux de réponse probable pour la vague 1, de déterminer une longueur cible pour les interviews et de produire des données utiles sur l'utilisation de la base de sondage. Ces résultats et d'autres expériences tirés du pilote de l'EPMC permettront d'éclairer les travaux à venir sur l'élaboration d'enquêtes longitudinales auprès des ménages à Statistique Canada.

Bibliographie

Picot, G., Berthelot J.-M., et Webber M. (2006). Possible Future Directions for Longitudinal Surveys at Statistics Canada, *Conférence sur les enquêtes longitudinales sociales et de santé dans une perspective internationale*, Montréal, Canada.

Watson, N. et Wooden, M. (2002). The Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA) Survey: Wave 1 Survey Methodology, *Hilda Project Technical Paper Series*, No.1/02, May 2002, University of Melbourne, Melbourne, Australie.

Lynn, P. (2006). Quality Profile: British Household Panel Survey, Version 2.0: Waves 1 to 13: 1991-2003, Institute for Social and Economic Research, University of Essex, Wivenhoe Park, Colchester, Royaume-Uni.